

ALVVF- ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 30 novembre 2019

RAPPORT D'ORIENTATION

Les orientations données à l'ALVVF doivent s'inscrire dans une juste articulation du passé, du présent et du futur. Sur de nombreux aspects, notre association va bien, nous pouvons nous inscrire sereinement dans l'avenir et poursuivre la mise en œuvre de nos actions. Sur d'autres aspects, nous devons cependant réagir car il convient de nous développer en nous adaptant au marché. La finalité étant d'être performant et réactif.

AXE 1 : LES INSTANCES

- Identifier des référents parmi les élus au conseil d'administration. Ces référents sont sollicités en fonction des besoins directement avec information au Président. Ils peuvent mettre en place des commissions spécialisées ou s'appuyer sur l'avis d'experts.
 - Référent sécurité (commission de sécurité, vérifications périodiques, formation des personnels, document unique, rapports de vérification des installations)
 - Référent travaux et maintenance des sites.
 - Référent finances et gestion (ressources humaines, économe)
 - Référent communication et promotion de l'association
- Associer les salariés de Hayange à titre consultatif aux instances de l'association (bureau et conseil d'administration).
- Soigner les relations avec les partenaires principaux et plus particulièrement les communes d'implantation des sites.
- Privilégier les rencontres du type « séminaire » en se rendant sur les sites.

AXE 2 : L'ORGANISATION, LES RESSOURCES HUMAINES ET LES FINANCES

- Confirmer l'organisation hiérarchique validée par le Conseil d'administration.
- Appliquer les règles prudentielles en matière de recettes et dépenses.
- Développer l'efficacité de l'organisation du siège de l'association et l'amélioration des dispositifs informatiques (serveur, site internet, réservations, facturation, gestion commerciale, suivi des contacts, etc...)
- Arrêter les critères d'un plan de performance qui auront pour objet de mesurer en fonction du degré d'atteinte la perception de la performance sur les sites et au siège (la gestion, la capacité à lever des fonds, la qualité des prestations fournies, le management des ressources humaines, les relations publiques, la collaboration, le travail avec les bénévoles, etc...)

SAISONNIERS

- S'appuyer sur les responsables permanents des deux sites pour effectuer le recrutement du personnel et chercher à fidéliser le personnel saisonnier. Il faut privilégier les personnels locaux.

PERMANENTS

- Proposer des formations.
- Créer un poste au siège (développement des offres et des ventes).

AXE 3 : LE BENEVOLAT

- Poursuivre notre politique de reconnaissance, de valorisation et fidélisation du bénévolat, tant sur le plan des engagements bénévoles ponctuels, que du travail au sein des instances. Car le bénévolat est un pilier essentiel de notre vie associative. Il couvre différentes fonctions indispensables au bon déroulement de notre activité au cours de l'année.

AXE 4 : LE PATRIMOINE

POUR LES DEUX SITES

- Consolider la qualité globale dans son ensemble : qualité des espaces, des aménagements et des services apportés.
- Encourager et valoriser l'action des bénévoles dans la réalisation de chantiers de maintenance.
- Elaborer un programme triennal de travaux et de remplacement des matériels.

AXE 5 : LA POLITIQUE COMMERCIALE, LA PROMOTION DE L'ASSOCIATION ET LA COMMUNICATION

POUR LES DEUX SITES

- Utilisation accrue de l'outil Internet en matière de promotion et de commercialisation. (Newsletter courte, présence sur les réseaux sociaux, actions ponctuelles, etc....)
- Fiabiliser le module de réservation des séjours en ligne et s'assurer son efficacité auprès des clients.
- Poursuite de la recherche de partenaires, tout en conservant notre propre identité.
- Poursuite de l'engagement d'une politique volontariste d'accueil de personnes handicapées et de tourisme social sur nos deux sites.

COURCHEVEL

- Développer l'attractivité des séjours (*offre différente en fonction des périodes, bons plans, tarifs malins, etc.*)
- Accroître la vente de produits dérivés (*jacuzzi, repas thématiques, collations...*)
- Proposer une offre combinée en lien avec des partenaires comme alternative aux clients ne pratiquant pas ou peu le ski.
- Promouvoir les séjours hors saison hiver.

SAINT HILAIRE

- Poursuivre l'hybridation de l'hébergement (groupes et individuels) et mettre en adéquation les prestations.
- Développement des offres pour élargir et diversifier notre clientèle.
- Rentabiliser et optimiser nos installations.